

juin2007

Séance du 24 mai 2007

1 / adoption du procès verbal de la séance du 7 décembre 2006 :

Approuvé à l'unanimité. Au cours de cette séance du 07 décembre, 28 agents ont été titularisés, 1 mutation au Domaine de St Cloud a été prononcée, 1 changement de spécialité a été validé.

Lors de la Cap du 24 mai, les points suivants ont été traités :

2 / Titularisations

Trois agents ont été titularisés :

- Stéphanie HANQUET DAP Mobilier national licier
- Monique LAMBERT DAP Ecole nationale supérieure de beaux arts de Paris monteur en dessin
- Valérie MARTINEZ DMF administration centrale spécialiste du multimédia

3 / Demandes de mutation

Six demandes ont été examinées. Ont obtenu les mutations suivantes :

- Patricia COSTE : relieur à la Bibliothèque inter universitaire de Montpellier
- Edith VEYRUNES : relieur au centre historique des Archives Nationales
- Jérôme LEBouc : tapissier garniture au Mobilier National
- Cyril GOUFFE: tapissier garniture au Mobilier National
- Robert CARTON : photographe au Centre National du microfilm et de numérisation
- Marylène MERCIER : restauratrice papier à la DMF Versailles

4 / Changement de spécialité

Une demande de changement de spécialité a été étudiée.

Elle sera initialisée lors de la prochaine CAP après avoir examiné les solutions de formation qui correspondront le mieux à l'agent concerné.

Dés septembre nous devrions être fixés sur les possibilités de formation nécessaire au passage de céramiste en ébéniste.

5 / Tour extérieur dans le corps des techniciens d'art

Il s'agit du passage de catégorie C en B, pour lequel **douze postes** étaient à pourvoir.

Ont été retenus par la CAP :

DAPA

- Simon GUILLOT : photographe médiathèque St Cyr
- Jean-Paul ARINO : jardinier Remparts et lices Carcassonne
- Gilbert HUTIN : jardinier Domaine d'Ecouen
- Pascal MEROT : jardinier Domaine de Fontainebleau
- Thierry COLIBEAU : jardinier Domaine de Versailles

DAP

- Marie-Claude LEGER : dentellière Alençon
- Jean-Louis MONTBABUT : IMOAD (installateur d'objets d'art et de documents) Mobilier national
- Catherine BOUTTAZ : céramiste Manufacture nationale de Sèvres

DMF

- Patrick FRANCHI : IMOAD Musée d'Ecouen
- Marc MANAI : photographe Musée de Versailles
- Martine LE DORLOT : relieur Musée du Louvre

DLL

- Louis LOZET : relieur BnF

Il faut noter que depuis 2003 aucune promotion de cat. C en B n'avait été faite : ces douze postes couvrent donc la période 2004-2007

6 / Promotions au choix à la classe supérieure

Treize postes étaient à pourvoir. Ont été retenus :

DAP

- Gérard LECUYER ébéniste Mobilier national
- Lucille FERRIERE licier Manufacture des Gobelins
- Pascale LOUVAT céramiste Manufacture nationale de Sèvres
- Jean-Louis BAINVELZWEIG lustrier Mobilier national
- Martine PARMENTIER rentraiteur tapisserie Mobilier national
- Daniel JALU lustrier Mobilier national

DMF

- Raymond LINOT relieur Musée Guimet
- Jean-Luc GUILLOT IMOAD Musée du Louvre
- Jean BUARD marbrier Musée du Louvre

DLL

- Françoise PICHON relieur BnF
- Olivier JOLY relieur BnF

DAPA

- Stéphane BAILLY jardinier CRMH Picardie

DAF

- Raymond DUCELIER IMOAD Archives nationales

7 / Promotion au choix à la classe exceptionnelle

Au titre de l'année 2007, un examen professionnel est organisé pour 6 postes, en parallèle 5 postes sont à pourvoir par voie de promotion au choix. Rappelons que depuis la mise en place de la LOLF (loi organique portant loi de finance), ces promotions doivent être prononcées en temps réel. Pour ces **Cinq postes** à pourvoir. Ont été retenus par la CAP :

DAP

- Dominique DUPONT rentraiteur tapisserie Mobilier national
- Jean FRANCOU photographe Ecole nationale supérieure de beaux arts de Paris

DLL

- Jean-Yves GAGEY relieur BnF

DMF

- Patrick GERIN photographe Musée Marc Chagall

Éducation nationale

- Dominique CHERON relieur Bibliothèque interuniversitaire St Geneviève

Pour ce grade peu de postes au fond. C'est tout à fait regrettable car il apparaît dans le corps des techniciens d'art un phénomène de vieillissement de corps très connu dans la Fonction publique : l'engorgement au sommet du deuxième grade. Ainsi, près de 80 agents sur les 142 promouvables sont actuellement au maximum de ce deuxième grade, c'est-à-dire au 8^{ème} et dernier échelon. Nous sommes naturellement intervenus pour faire évoluer dès 2008 ce taux de promotion, beaucoup trop faible pour assurer un pyramidage normal.

8 / Divers

Nous avons abordé quatre points :

1 / La situation de la catégorie C métier d'art

Nous avons obtenu récemment un accord de principe de la DAG sur un plan de repyramidage. D'autre part, s'opère actuellement la fusion des OP et MO dans le corps des adjoints techniques des administrations de l'état : cela n'est pas sans poser un grave problème pour la filière Métiers d'art : où sont passés les métiers ? De nouveau nous avons signalé qu'un certain nombre d'agents relevant plutôt de la filière des métiers d'art ont été intégrés dans la branche d'activité des agents polyvalents.

Nous souhaitons que cette situation soit sérieusement étudiée, et les agents concernés classés dans leur vraie spécialité, relevant des métiers d'art..

2 / Demande de documents sur la vie dynamique du corps des T.A

Nous avons souhaité que nous soient communiqués des documents nous permettant de visualiser l'évolution du corps des techniciens d'art sur les cinq dernières années. L'administration nous a fourni en séance une analyse pour l'année 2006. Document au demeurant très complet et très bien construit. Hélas il nous faudra attendre 2010 pour obtenir une vision sur 5 ans.

3 / Concours de recrutement de techniciens d'art à l'automne 2007

Nous avons à nouveau attiré l'attention de la DAG sur la difficulté pour les candidats de retirer leur dossier durant l'été, la conséquence étant un très faible nombre d'inscrits. La DAG a donc décidé de décaler les dates de clôture d'inscription pour l'ensemble des spécialités, sauf pour les céramistes et les artistes liçiers. Espérons que cette décision sera suivie d'effet !

4 / Au sujet de l'examen professionnel de l'année dernière (2006)

Bon nombre d'agents nous ont indiqué leur surprise devant la teneur du rapport du président du jury sur cet examen professionnel d'accès à la classe exceptionnelle ; beaucoup se sont sentis choqués par certains propos et jugements émis dans ce document.

Pour notre part, tout en reconnaissant qu'un jury peut fort bien exprimer son sentiment, nous avons interpellé l'administration à ce sujet. En effet nous avons constaté un certain déphasage entre les remarques et exigences exprimées dans ce courrier et le contenu des annales concernant cette épreuve. Certains propos relèvent plus à nos yeux d'une approche philosophique que de la réalité de terrain des métiers d'art : analyse certes fort intéressante au baccalauréat, mais peut être pas si adaptée que cela concernant un corps de la Fonction publique tel que celui des techniciens d'art !

Vos élus Cgt à la Cap des techniciens d'art

CLASSE EXCEPTIONNELLE :

38) **Didier ALAIME** (BnF Tolbiac / 01 53 79 49 01)
Jean-Jacques BOIS (Archives nationales de Paris / 01 40 27 61
Marc PIPEAU (Mobilier national / 01 44 08 52 00)
Alain LESOUËF (Mobilier national / 01 44 08 52 00)

CLASSE SUPERIEURE :

Philippe CREDEVILLE (Permanence nationale / 01 40 15 51 70/71)
Alain-Daniel BIBRAC (musée du Louvre / 01 40 20 50 50)
Isabelle BOURGUIGNON (Bibliothèque Mazarine)
Jean-Louis BARBANCE (BnF Richelieu / 01 53 79 84 86)

CLASSE NORMALE :

Thierry CHOQUET (musée du Louvre / 01 40 20 53 94)
Aurélie MONGEOT (Manufacture des Gobelins / 01 44 08 52 00)
Anne GAUTIER (Manufacture des Gobelins / 01 44 08 52 00)
Patrice BELLLOT (BnF / 01 53 79 59 59)

J'adhère à la CGT-Culture

Nom :

Prénom :

Titulaire Non-titulaire Salarié secteur privé

Indice majoré ou salaire net mensuel

Service / Etablissement :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

A retourner à la CGT-Culture 12 rue de Louvois 75002 Paris Fax : 01 40 15 51 77